
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 30 OCT 2020

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 20.0853 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les résultats des concours professionnels session 2020, sont déclarés infructueux pour les options suivantes:

- Orthoprotésistes d'Etat;
- Manipulateurs d'Etat en Electroradiologie Médicale;
- Masseurs Kinésithérapeutes;
- Techniciens d'Etat du Génie Sanitaire;
- Ingénieurs Adjoins en Génie Biomédical;
- Cadres de Santé en Rééducation;
- Cadres en Electroradiologie Médicale;
- Technologistes Biomédicaux.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général



Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Etat